

POCHE
ENVIRONNEMENT

Les Enjeux de la Biodiversité



Catherine AUBERTIN
Franck-Dominique VIVIEN

ECONOMICA


32247

Les Enjeux de la Biodiversité

23923 $\frac{2}{2}$

Catherine AUBERTIN
Franck-Dominique VIVIEN



 **ECONOMICA**

49, rue Héricart, 75015 Paris

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : Un nouveau paradigme ?	9
1. Une définition du vivant	10
2. La sixième extinction de masse ?	12
3. De nouvelles questions scientifiques	13
4. La biodiversité, enjeu de société	18
CHAPITRE II : Le génie génétique et les intérêts industriels...	25
1. Le développement du génie génétique	25
1.1. Le code génétique	26
1.2. Le génie génétique	26
2. Les enjeux industriels	28
2.1. Affirmation des intérêts privés	28
2.2. Recomposition des firmes au profit de la chimie	29
2.3. Biotechnologies et pays du Sud	31
3. Les droits de propriété sur le vivant	32
3.1. Les systèmes de protection des cultivars	32
3.2. Breveter le vivant	36
4. La généralisation du système des brevets	39
4.1. Les conséquences	39
4.2. Les brevets consacrés par le GATT	40
CHAPITRE III : Le Sommet de la Terre et la Convention sur la diversité biologique	43
1. Nature sauvage et nature utile	44
2. Une nouvelle ligne d'affrontement Nord-Sud	46
3. La Convention sur la diversité biologique	49
3.1. La reconnaissance de la souveraineté des États	49
3.2. La reconnaissance institutionnelle du FEM	53

CHAPITRE IV : L'économie de la biodiversité	57
1. L'appropriation de la biodiversité.....	60
1.1. Des contrats bilatéraux très sélectifs pour les ressources génétiques	62
1.2. Sous l'égide du FEM, des écosystèmes voués à la rentabilité.....	64
2. L'évaluation économique de la biodiversité.....	69
2.1. Les produits de l'extractivisme.....	70
2.2. Les plantes pharmaceutiques.....	75
2.3. L'écotourisme.....	77
CHAPITRE V : La marchandisation du vivant au cœur des débat	81
1. Cinq ans après Rio.....	82
2. Les droits de propriété intellectuelle en question ...	85
2.1. Des droits inadaptés et non respectés.....	87
2.2. La poursuite et la généralisation des pratiques de biopiraterie.....	90
3. Un nouvel espace de débat.....	94
CONCLUSION	99
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	101
GLOSSAIRE	107

L'apparition du mot biodiversité et la signature de la Convention sur la diversité biologique à Rio en 1992 ont transformé le domaine de recherche des naturalistes en problème global d'environnement. À ce titre, la biodiversité peut être étudiée comme le fruit d'un jeu complexe d'acteurs et d'intérêts mêlant scientifiques, politiques, industriels, ONG. Le développement des biotechnologies et du commerce mondial, les efforts des économistes pour créer une économie de la biodiversité, contribuent à cristalliser les débats sur la question des droits de propriété, préambule obligé pour la régulation marchande. Les pays du Sud et les ONG dénoncent les pratiques de biopiraterie et l'inadaptation des droits de propriété à conserver les ressources et les savoirs locaux. Ce qui est alors en jeu n'est plus l'érosion de la biodiversité, mais l'absorption par le marché de toutes les formes du vivant.

*
* *

Catherine AUBERTIN est économiste du développement et directrice de recherche à l'ORSTOM (L'institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

Franck-Dominique VIVIEN est maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne et chercheur au CERAS-HERMES de cette même université.



9 782717 834925

ISBN 2-7178-3492-3

49 F